



CONTRAT PAIN n°1/2026-2027

Bulletin de souscription avec « Faire Son Pain Bio »

Le producteur «FAIRE SON PAIN BIO », SASU au capital de 5000 € (RCS Evry 880 795 166) propose une offre de **pain bio au levain naturel** à chaque distribution de l'AMAP.

Mode de production : Le pain proposé ne contient pas de levure boulangère, mais uniquement du levain naturel. Cela améliore sa digestibilité et sa conservation (une semaine typiquement). L'ensemble des ingrédients est bio (farines, graines). Du gros sel de Guérande est utilisé. Le pain est proposé sous forme d'une **boule de 500 g**.

Afin de proposer un pain convenant aux intolérants au gluten, le pain « 100 % sarrasin » ne contient que de la farine de sarrasin. La composition est : farine de sarrasin, eau, huile d'olive, levure boulangère, sel, mélange de graines (lin brun, lin doré, tournesol, sésame). Ce pain n'est pas certifié AFDIAG et est fabriqué dans un atelier utilisant des farines contenant du gluten. Il est proposé sous forme d'un **pain moulé de 400g**.

Termes du contrat : Par ce contrat d'achat, l'adhérent s'engage par sa commande pour **38 distributions**. Il est possible que certaines distributions soient reportées, en fonction des actions de formation du producteur. L'adhérent sera prévenu dans un délai raisonnable.

Désistement : En cas d'impossibilité de se rendre à une distribution, l'adhérent s'engage à trouver une personne pour prendre sa commande ou prévenir le référent s'il renonce à cette commande. A la fin de chaque distribution, toute commande non récupérée sera distribuée aux membres présents.

Rôle du référent : Il s'agit d'un adhérent qui s'engage bénévolement au moins pour une année. Il est l'« interlocuteur privilégié » du producteur pour la gestion des contrats, s'assure du respect de ces contrats, recueille auprès du producteur toutes les informations utiles aux adhérents sur la production, les éventuels aléas...

Calendrier prévisionnel des distributions :

Octobre 2026 : 01/10, 08/10, 15/10, 22/10, ~~29/10~~

Novembre 2026 : 05/11, 12/11, 19/11, 26/11

Décembre 2026 : 03/12, 10/12, 17/12 (double distribution), ~~24/12~~, ~~31/12~~

Janvier 2027 : 07/01, 14/01, 21/01, 28/01

Février 2027 : 04/02, 11/02, ~~18/02~~, 25/02

Mars 2027 : 04/03, 11/03, 18/03, 25/03

Avril 2027 : 01/04, 08/04, ~~15/04~~, 22/04 (double distribution), ~~29/04~~

Mai 2027 : ~~06/05~~, 13/05, 20/05, 27/05

Juin 2027 : 03/06, 10/06, 17/06, 24/06

Juillet 2027 : 01/07, 08/07, 15/07, 22/07

Contacts : Producteur : benoit@faresonpainbio.fr / Référent pain de l'AMAP : jausserome@gmail.com

Reports : Si un adhérent souhaite reporter une ou plusieurs distributions, il doit indiquer par mail au producteur et en copie le référent pain, au plus tard 48 heures à l'avance : la date à laquelle il ne prendra pas la distribution et la date à laquelle il souhaite une double distribution. Cette double distribution peut intervenir avant ou après la distribution absente. Les reports ne peuvent différer la fin du contrat.

Prix et Mode de règlement :

Le présent contrat est à transmettre par mail au producteur et en copie au référent pain.

S'adresser au référent en cas de besoin particulier.

Règlement par virement (compte FAIRE SON PAIN BIO IBAN **FR76 1732 8844 0063 3473 5272 164** BIC **SWNBF22** Banque SWAN)

Nom, Prénom :

Adresse complète :

Courriel :

Tel :

Formule	Prix unitaire	Quantité par semaine	Prix formule	Sous total (TTC)
Complet (500g)	3.20 €		121.60 €	
Graines (500g)	3.30 €		125.40 €	
Baguettes graines (2x250g)	3.30 €		125.40 €	
Pain à la châtaigne (500g)	3,90 €		148.20 €	
Pain à l'abricot (500g)	5,10 €		193.80 €	
Pain au seigle	3,30 €		125.40 €	
Pain Lin-courge	3,50 €		133.00 €	
Pain grand épeautre	4,70 €		178.60 €	
Pain gourmand	5,65 €		214.70 €	
100 % sarrasin» (400g)	5.00 €		190.00 €	
100 % sarrasin-châtaigne (400g)	6.30 €		239.40 €	
Brioche au levain (300g)	5.20 €		197.60 €	
Brioche à l'abricot (300g)	6,50 €		247.00 €	
Brioche aux raisins (300g)	6,50 €		247.00 €	
Formule "Découverte"	4,00 €		152.00 €	
Formule "Fruits"	4,80 €		182.40 €	
Formule "100% sarrasin fruits"	6,20 €		235.60 €	
Total (à faire par vous même)				

Formule "Découverte": un pain parmi **lin-courge**, au seigle, au sarrasin, à la châtaigne, complet, **au petit épeautre**.

Formule "Fruits: un pain parmi pain à l'abricot, aux figues, aux raisins, aux noix, aux noisettes.

Formule "100% sarrasin fruits: un pain 100% sarrasin parmi 100% sarrasin à l'abricot, aux figues, aux raisins.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :